

DOSSIER DE PRESSE ÉCHANGEUR D'AGEN OUEST - A62

MARS 2021



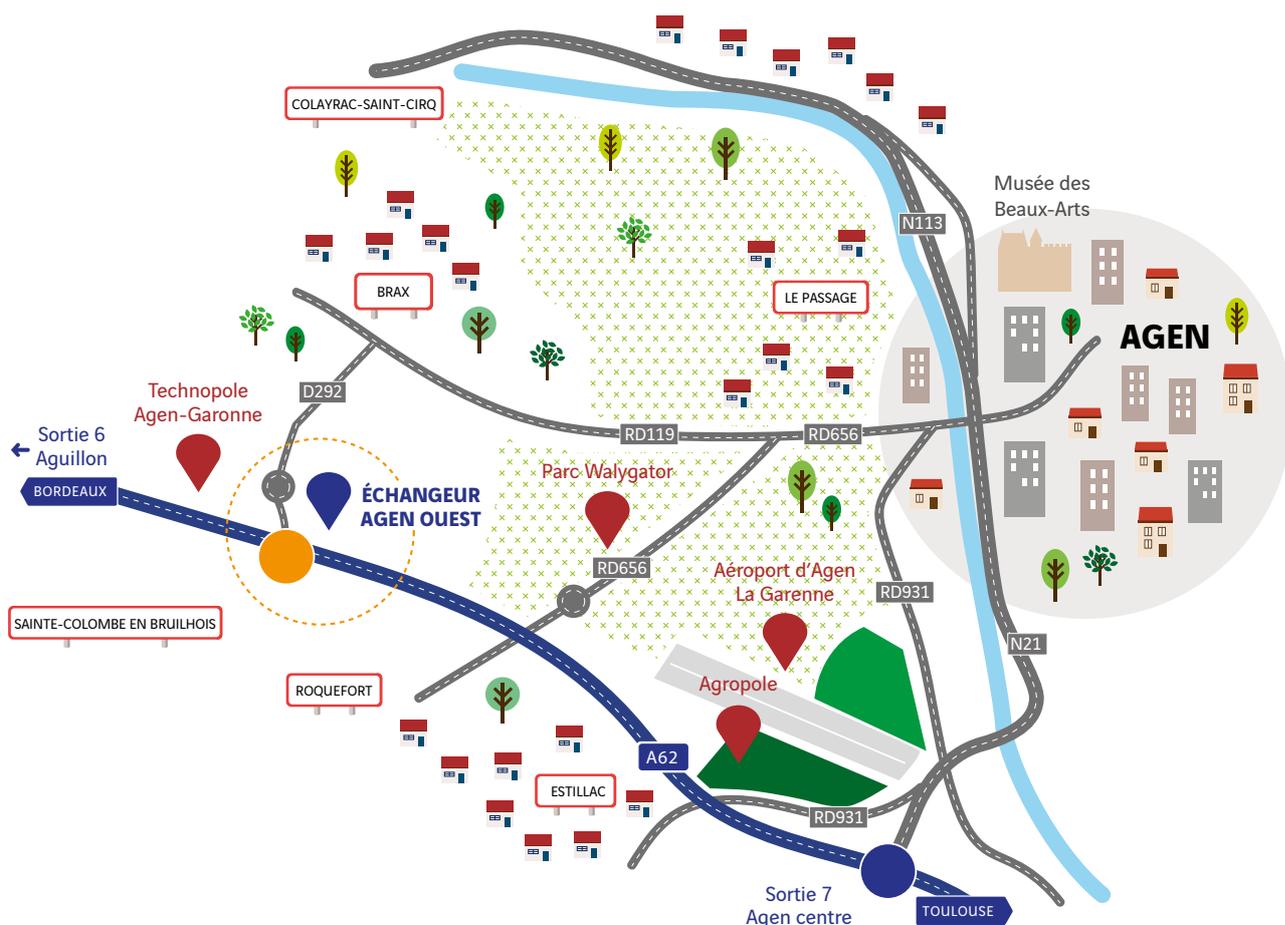
**LANCEMENT DES TRAVAUX
RENCONTRE PRESSE
VENDREDI 12 MARS 2021**

Un projet au service du développement du territoire

L'échangeur d'Agen Ouest consiste à créer un accès supplémentaire de l'A62 à l'ouest de l'agglomération agenaise, sur le territoire des communes de Brax, de Roquefort et de Sainte-Colombe-en-Bruilhois.

En complément de l'entrée actuelle située rive droite, cet aménagement contribuera à :

- > **Rééquilibrer les trafics entre les deux rives de la Garonne** et désengorger le cœur de l'agglomération. Essentiellement situé sur la rive droite de la Garonne, le réseau routier actuel accueille un trafic local et de transit en constante augmentation, qui engendre la saturation quotidienne du centre d'Agen et notamment des franchissements de la Garonne aux heures de pointe.
- > **Améliorer les échanges Nord / Sud** et la desserte des territoires notamment le désenclavement de la partie Nord-Est du département (Villeneuvois, Fumélois).
- > **Accompagner le développement de l'ouest agenais**, secteur en pleine mutation où de nombreux projets sont programmés par les collectivités dans le but de préserver l'emploi actuel et d'assurer le développement économique local.
- > **Améliorer la connexion** intermodale entre l'autoroute et les modes de transports en commun pour favoriser les mobilités collectives.



- > **L'échangeur d'Agen Ouest répond à une véritable stratégie de développement territorial puisqu'il s'inscrit dans un ensemble d'aménagements visant à développer la rive gauche de la Garonne tels que la ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse, le Pont et le Barreau de Camélat (liaison vers la RN 21) ou encore le Technopole Agen Garonne.**

Un soutien direct à l'emploi et à l'activité économique

Le projet s'inscrit dans le cadre du Plan d'Investissement Autoroutier (PIA) visant à améliorer l'accessibilité des territoires et à contribuer ainsi à la croissance économique et à la création d'emplois au niveau local.

Il est le deuxième échangeur du PIA à entrer en phase travaux sur le réseau VINCI Autoroutes.

- > Environ **140 000 heures travaillées** durant toute la durée des travaux, avec autant de retombées économiques pour les commerces et les services locaux.
- > Un accès facilité au Technopôle Agen Garonne dont le développement doit permettre l'accueil d'entreprises, créatrices **à terme de 4 000 emplois.**
- > Un soutien au retour à l'emploi grâce à des partenariats noués par VINCI Autoroutes, dans le cadre du chantier, notamment avec des structures **d'insertion professionnelle.**

Zoom sur...

LE PLAN D'INVESTISSEMENT AUTOROUTIER

Signé le 26 janvier 2017 entre l'État et VINCI Autoroutes, ce programme d'investissements d'un montant de 385 millions d'euros répond à une demande forte des collectivités locales qui sont à l'origine des projets qui y sont inscrits. Ce plan se situe dans les priorités du gouvernement pour améliorer la mobilité au quotidien des Français.

Il prévoit pour améliorer la desserte urbaine et périurbaine, la réalisation de 16 échangeurs sur le réseau VINCI Autoroutes. D'autres aménagements sont programmés pour limiter l'impact des autoroutes sur l'environnement, avec, notamment, la réalisation d'ouvrages de franchissement pour la faune ou encore l'amélioration du traitement des eaux de ruissellement.



Les grandes dates du projet

27 juin 2019 : signature de la convention de financement

Représentant un investissement de 17,4 millions d'euros HT (valeur 2016), le financement prévoit une participation égale de 6,15 millions d'euros pour l'Agglomération d'Agen et pour le Conseil Départemental du Lot-et-Garonne. Le solde du coût de réalisation d'un montant de 5,1 millions d'euros HT est à la charge de VINCI Autoroutes. Une somme à laquelle il faut ajouter les frais d'exploitation, également à la charge du concessionnaire.

18 mai 2020 : déclaration d'utilité publique

Entre le 4 février et le 9 mars 2020, VINCI Autoroutes a conduit l'enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique, à la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'agglomération d'Agen et à l'autorisation environnementale et parcellaire relative au projet de création de l'échangeur d'Agen Ouest.

En appui des conclusions du commissaire enquêteur, **la Préfecture du Lot-et-Garonne a déclaré le projet d'utilité publique le 18 mai 2020, autorisant ainsi la réalisation du projet et le démarrage des travaux.**

De juin 2020 à mars 2021 : travaux préparatoires

Il s'agit des travaux suivants :

- acquisitions à l'amiable des bâtiments et parcelles se trouvant sur la zone du projet ;
- préparation du terrain ;
- déplacement d'un hangar agricole équipé d'une toiture photovoltaïque ;
- premières mesures environnementales : mise en protection de l'amarante de bouchon (voir page 5) ;
- déplacements de réseaux en relation avec les gestionnaires concernés.

À partir de mi 2021 : travaux principaux



Fin du printemps 2021

- > Début des travaux généraux (terrassements, pont sur l'autoroute A62...).

Automne 2021

- > Début des travaux du bâtiment et de l'auvent de la gare de péage.

Été 2022

- > Fin des travaux généraux et début des travaux sur les équipements techniques et d'exploitation.



Automne 2022

- > Travaux de chaussées et mise en place des derniers équipements de sécurité.

Fin 2022 : mise en service de l'échangeur d'Agen Ouest.



L'environnement au cœur du projet

Afin de **respecter le cadre de vie**, la réalisation de l'échangeur Agen Ouest fait l'objet de mesures concrètes de protection de l'environnement et de la **biodiversité** :

- > Des plantations constituées **d'essences végétales et d'arbres locaux**, correspondant au paysage du grand agenais.
- > Des mares **favorables au développement des amphibiens** (crapaud calamite, rainette méridionale...).
- > Des gîtes propices à l'accueil et au **développement des reptiles** (hibernaculums pour lézards).
- > Des bassins multifonctions pour assurer la **protection de la ressource en eau**.



Zoom sur...

LA PRÉSERVATION DE L'AMARANTE DE BOUCHON

L'amarante de bouchon est une espèce végétale protégée. Une opération de sauvegarde de celle-ci a donc été réalisée en novembre 2020 par VINCI Autoroutes en lien avec des écologues et des associations environnementales avant le début des travaux afin d'assurer sa préservation. Aujourd'hui, l'amarante de bouchon est conservée à proximité du chantier jusqu'à sa remise en place dès la fin des travaux de l'échangeur d'Agén Ouest.

Vers l'Autoroute Bas Carbone, une réponse concrète au défi environnemental

Avec 30 millions de tonnes de CO² émis chaque année, les déplacements sur autoroute représentent plus de 20 % des émissions carbone du secteur des transports, soit 6 % des émissions totales en France. VINCI Autoroutes porte une démarche « Autoroute Bas Carbone » afin d'accélérer le changement des usages de l'autoroute grâce au déploiement de solutions pour réduire les émissions de CO², stimuler l'essor de l'écomobilité et optimiser l'utilisation de l'infrastructure (covoiturage, car sur voie réservée, multimodalité...). L'autoroute se transforme ainsi pour continuer à assurer son rôle structurant dans l'économie, tout en contribuant à la dynamique de transition durable des territoires.

Priorité à la sécurité autour et sur le chantier

- > Des mesures pour garantir la **sécurité de tous les conducteurs** sont mises en place sur les routes et l'autoroute A62 ainsi qu'aux abords du chantier. Les équipes VINCI Autoroutes seront amenées à adapter les conditions de circulation sur l'A62 lors de certaines opérations sur le chantier et travailleront avec les collectivités et la Préfecture afin de minimiser l'impact de celui-ci sur le réseau local.
- > **Des mesures de sécurité strictes** sont appliquées pour l'ensemble des personnes et des entreprises intervenant sur le chantier, avec notamment la nomination d'un Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé et d'un contrôle extérieur sécurité.



Les chiffres clés du projet

17,4 M€ HT (valeur 2016)
d'investissements pour
le territoire.

dont

1,3 M€ HT
d'aménagements
pour l'environnement.

3 partenaires
cofinanceurs.



1 gare de péage
avec 1 auvent et 5 voies.



2 haltes
avec parking.



1 nouveau pont
au-dessus de l'autoroute A62.



1 carrefour giratoire
de raccordement à la route
départementale 292.



**4 nouvelles
bretelles autoroutières**
assurant tous les échanges avec l'A62.



3 bassins
et les dispositifs d'assainissement et de
protection de la ressource en eau associés.

VINCI Autoroutes

investit en Nouvelle-Aquitaine

Depuis la signature des conventions de financement en 2019, VINCI Autoroutes poursuit activement les études et procédures visant à la réalisation d'ici à 2026, en Nouvelle-Aquitaine, de 6 nouveaux échangeurs ou demi-échangeurs (dont 4 au titre du Plan d'Investissement Autoroutier) sur les autoroutes A62 et A64/A641.

Ces projets représentent un investissement de 66,85 millions d'euros cofinancé par les collectivités territoriales concernées et par VINCI Autoroutes.

Dans le cadre du Plan d'Investissement Autoroutier, VINCI Autoroutes réalise ainsi, à la demande des collectivités locales, plusieurs projets en Nouvelle-Aquitaine.

> **A62 (Lot-et-Garonne) :**

- Création de l'échangeur d'Agen Ouest - 17,4 millions d'euros (valeur 2016) cofinancés par le Département du Lot-et-Garonne, l'Agglomération d'Agen et VINCI Autoroutes : objectif de mise en service : fin 2022.

> **A64 et BARO A641 (Landes et Pyrénées-Atlantiques) :**

- Création de 2 nouvelles bretelles sur l'échangeur A641 / RD817 - 2,4 millions d'euros cofinancés par le Département des Landes et VINCI Autoroutes - Objectif de mise en service : mi 2024.
- Création du demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye - 13,5 millions d'euros cofinancés par les Départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, les Communautés de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, du Béarn des Gaves, ainsi que les groupes Daniel et Cemex, et VINCI Autoroutes - Objectif de mise en service : 2025.
- Création du demi-échangeur La Virginie - 9 millions d'euros cofinancés par le Département des Pyrénées-Atlantiques, la Communauté de communes de Lacq-Orthez, la commune d'Orthez et VINCI Autoroutes - Objectif de mise en service : 2026.

VINCI Autoroutes réalise ou a réalisé par ailleurs en Nouvelle-Aquitaine de nombreux investissements au bénéfice des territoires et du développement des mobilités dont :

- plus d'1 milliard d'euros investi au total en 10 ans au titre du Contrat de plan et du Plan de Relance Autoroutier pour l'aménagement à 2x3 voies de l'A63 ;
- plus de 44 millions d'euros investis pour des aménagements en faveur de l'environnement au titre du Plan de Relance Autoroutier : constructions de bassins, écoponts, écoducs, banquettes, encorbellements, aménagements pour chiroptères, corridors écologiques et frayères ;
- entre 2019 et 2021, plus de 35 millions d'euros auront été investis dans la réfection des chaussées de l'autoroute A62 ;
- 7 parkings de covoiturage en service pour 597 places (dont 1 à Agen avec 131 places) et 6 nouveaux parkings en projet pour 400 places supplémentaires.

CONTACT PRESSE :

Pierre Descamps : 06 44 36 60 47

Mail : pierre.descamps@vinci-autoroutes.com